



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

MINISTERE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE

Service de la Communication  
Presse

Communiqué de presse  
20 novembre 2007

## Conférence régionale sur l'hébergement des personnes sans abri en Ile-de-France

Mme Christine BOUTIN, Ministre du logement et de la ville, a installé mardi 20 novembre 2007, à la Préfecture de région, la conférence régionale sur l'hébergement des personnes sans abri en Ile-de-France. Cette conférence, présidée par le Préfet de région, Préfet de Paris, Pierre MUTZ, réunit le président du Conseil régional, le maire de Paris, le président de l'association des maires d'Ile-de-France, les 8 présidents de Conseil général, les préfets des départements ainsi que les acteurs institutionnels et associatifs intervenant auprès de ces publics. Cette conférence devra formuler des propositions concrètes, ambitieuses et innovantes pour l'Ile-de-France

**La conférence régionale se compose de deux groupes qui proposeront des solutions adaptées à l'urgence de la situation francilienne :**

- **le premier groupe aura pour mission de gérer l'immédiat et de coordonner la bonne exécution des plans hiver mis en place dans les 8 départements franciliens.** Composé pour l'essentiel des acteurs du dispositif d'accueil et d'hébergement, il contribuera à améliorer la connaissance des différents publics demandeurs d'hébergement, et à rechercher des capacités supplémentaires pour les accueillir et optimiser la gestion quotidienne.
- **Le second groupe, piloté par Agnès de FLEURIEU, Présidente de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, aura pour mission d'étudier les conditions d'une plus grande fluidité entre les différents types d'hébergement** ainsi qu'entre hébergement et logement. Il s'agira de proposer d'ici au printemps prochain des leviers d'action pérennes pour faire entrer des publics hébergés dans un logement qui corresponde à leur degré d'autonomie.

**Christine BOUTIN attend particulièrement de ce dernier groupe des propositions innovantes en termes de mutualisation des places d'accueil, de coordination des centres d'appels 115 et de professionnalisation des acteurs de l'hébergement.**

Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte particulier : le Plan d'action renforcé en direction des personnes sans-abri (PARSA) et l'entrée en vigueur du droit au logement opposable (DALO) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### **Contact presse :**

Ministère du logement et de la ville :

Christian Dupont - 01 42 75 55 27

Préfecture de la région d'Ile-de-France :

Nicole Poubeau - 01 44 42 61 04  
Christophe Bourdeau - 01 44 42 61 06

Direction régionale des Affaires  
Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France :

Henriette Wembanyama 01 44 84 22 79